



Bons énergie

Pour bénéficier des bons énergie retraité·e·s, une demande doit être déposée auprès de la mairie.

Les conditions pour en bénéficier

- **Conditions d'opérateur**
 - Engie
 - EDF
- **Conditions de ressources**
 - Le montant total de vos ressources ne doit pas dépasser un certain plafond qui varie selon la composition de votre foyer :

Personnes seules	Couples	Valeur du bon
< 907 €	< 1408 €	207 €
De 908 à 998 €	De 1409 à 1549 €	182 €
De 999 à 1088 €	De 1550 à 1690 €	137 €
De 1089 à 1179 €	De 1691 à 1830 €	107 €
De 1180 à 1270 €	De 1831 à 1971 €	82 €

Faire une demande

Veuillez contacter le secteur retraité·e·s au [01 46 15 08 70](tel:0146150870).

Contact

[Secteur seniors](#)

- [42 rue Cauchy 94110 Arcueil](#)
- [01 46 15 08 70](tel:0146150870)